

que mademoiselle votre fille et vous.

—Parlez pour Isabelle, monsieur, quant à moi, j'ai renoncé à toute prétention.

—Beaucoup de gens, madame, seraient indécis ; mais je vous dois la vérité, mon fils aime Mlle. votre fille. —En vérité ?

—Oui, madame, il l'aime, et s'il ne m'a pas trompé, si lui-même n'est pas dans l'erreur, vous n'ignorez pas ce secret, qui n'en est pas un.

—Oui, j'ai cru m'apercevoir que ces jeunes gens...

—Serait-il vrai, madame ; mon fils aurait-il le bonheur d'être aimé ?

—Mais je crois que M. Alfred ne déplaît pas à Isabelle.

—Il est donc l'homme du monde le plus heureux, dit M. Matherel avec enthousiasme, car votre fille est tellement pleine de qualités et de vertus, que, s'il est seule au monde, sans famille, sans fortune, sans asile, je regarderais encore comme un grand bonheur pour Alfred de s'en être fait aimer, et je serais fier de lui voir épouser une femme pareille.

—Je vous remercie de ces sentiments pour Isabelle, dit Mme. Figueras.

—Malheureusement il n'en est rien.

—Malheureusement ! dit l'Espagnole avec un sourire malin.

—Hélas ! oui, continua M. Matherel ; vous êtes noble, vous êtes riche.... cent fois plus riche que moi, et mon fils s'est laissé entraîner à une passion si violente qu'il ne me laisse plus de repos et qu'il veut que....

—Que... quoi ? Achevez, M. Matherel.

—Sans considérer, poursuivit M. Matherel, la distance que la fortune met entre nous, il veut que je vous demande la main de votre fille.

—La main d'Isabelle ?

—Oui, la main d'Isabelle : il se flatte que vous ne l'avez pas si bien accueilli jusqu'ici, pour le repousser vainement.

—M. votre fils, dit Mme. Figueras, est un jeune homme fort aimable, spirituel, bien fait, d'une figure fort intéressante, plein d'honneur et de loyauté, d'un caractère doux et.....

—Madame, dit M. Matherel en interrompant l'Espagnole, tout ce que vous voulez bien dire de mon fils est vrai ; je suis son père, je le connais et j'en réponds : vous vous trompez sur un point cependant ; Alfred n'est pas doux et il a des passions violentes. Croiriez-vous, madame, que lorsque je lui ai fait entrevoir qu'il était possible que vous eussiez déjà disposé de votre fille, il s'est emporté, il a dit toutes les extravagances naturelles aux amants, et qu'il a parlé même d'enlèvement.

—Vraiment ! dit Mme. Figueras, mais laissez ces folies et parlons raison... D'abord, monsieur, comme vous l'avez pensé, je me suis aperçue de l'inclination mutuelle qu'éprouvent l'un pour l'autre votre fils et Isabelle.

M. Matherel fit une exclamation de joie. Mme. Figueras continua :

—Je vous avoue que j'avais pour l'établissement d'Isabelle des projets que l'amour de nos jeunes gens vient contrarier. J'ai auprès de moi un neveu, don Alonso de la Ronda, le fils de mon frère, et, monsieur, franchement c'était à lui que je destinais Isabelle : don Alonso l'aime.... —Et qui ne l'aimerait pas ? s'écria M. Matherel un peu troublé.

—Mais, dit l'Espagnole, Isabelle n'aime pas don Alonso, et il n'est jamais entré dans mes projets de contraindre la chère enfant.—Bonne et excellente mère ! s'écria M. Matherel.

—Monsieur, le mariage est un joug, il faut qu'il paraisse également léger aux deux époux.—Un joug de fleurs, dit M. Matherel.

—J'ai dit à mon neveu, poursuivit l'Espagnole : Isabelle ne t'aime pas ; pourquoi t'obstiner à la fatiguer de tes poursuites ; elle a distingué un jeune homme plus aimable ou plus heureux que toi ; il faut respecter la volonté des jeunes filles, il faut reconnaître le mérite des Français et leur céder le pas... Don Alonso a eu beaucoup de peine à se décider à un sacrifice si pénible, mais il m'a obtenu... Monsieur votre fils n'en sera pas réduit à enlever Isabelle. Je lui accorde volontiers la main de celle qu'il aime...

—Madame, que de reconnaissance ! s'écria M. Matherel, et que mon fils et moi sommes heureux !—Avant d'aller plus avant, ajoute Mme. Figueras, je vous dois mon histoire.

—Madame, dit Matherel, je n'ai pas encore droit à vos confidences et le lien qui nous unira bientôt...

—Non, monsieur, il faut que vous sachiez ce que c'est qu'Isabelle et dona Juana Figueras.

En parlant ainsi, Mme. Figueras sonna, une servante espagnole apporta de l'eau glacée, des *azucarillos* et des *pajillitas*.

La suite à un prochain numéro.

AVIS A MM. LES CURÉS.

UN JEUNE HOMME MARIÉ donne avis à MM. les Curés et aux administrateurs des Ecoles, qu'il désire se placer à la campagne, s'il peut trouver une situation comme INSTITUTEUR. Il peut enseigner le français et l'anglais, à lire le latin, etc. Il a des certificats de capacité.

On peut s'adresser, franc de port, à X. Y. Z., au soin de l'éditeur de ce journal.

Montréal, 10 septembre 1844.

AVIS IMPORTANT.

LE BRITISH AMERICAN LAND COMPANY appelle sérieusement l'attention des habitans des townships de l'Est du Bas-Canada en général aux conditions très avantageuses des excellentes terres, dans toutes les sections de cette belle partie de la province, qu'on peut maîtriser à se procurer.

La Compagnie offre en vente, sans réserve, toutes leurs TERRES avec des titres incontestables, sur un CRÉDIT de QUATORZE ANNÉES, renouvelant seulement l'intérêt annuel pour les dix premières années, et SANS AUCUNS PAYEMENTS à la RENTRÉE, aux prix varians de dix chelins par acre, selon la situation.

La Compagnie desire particulièrement faire envisager les avantages de ses offres, aux jeunes gens de cette portion de la société, qui sont en état de s'établir eux-mêmes dans le voisinage de leurs parents et amis, plutôt que de laisser tous leurs anciennes associations, pour chercher une existence incertaine dans les régions éloignées de l'Ouest.

La Compagnie ouvre maintenant un nouvel établissement à Metcalfe, dans le township de Roxton, sous la sorintendance locale de Alexander Rea, Esq., où on peut se procurer les terres à la distance de cinquante milles de Montréal, et au delà de trente milles de navigation en bateau à vapeur de cette cité et de Québec, ainsi que du Lac Champlain et de New-York. Cet établissement avec ses terres adjointes, comprenant environ 100,000 mi les acres, offre un avantage très favorable à la grande population des seigneuries canadiennes depuis Sorel jusqu'à la ligne provinciale ; on y parvient facilement par de bons chemins au delà de sept milles de Metcalfe ; et un bon chemin est maintenant en construction pour communiquer aux dites seigneuries, ce qui sera une communication très avantageuse quand il sera complété depuis la rivière St. François à Montréal, distance d'environ 75 milles. Dans toutes autres sections des townships de l'Est, la Compagnie a à vendre de très BONNES TERRES faciles d'accès et convenables pour les émigrés ou autres.

Les applications doivent être adressées à A. T. GALT, Esq., Commissaire de la compagnie à Sherbrooke, et aux agents suivants :—

R. A. Young, Esq., N. P.	Québec.
James Court, Esq.,	Montréal.
Smith Leith, Esq.,	Port St. François.
Alexander Rea, Esq.,	Metcalfe, Roxton.
Horace Lyman, Esq.,	Granby.
David Wood, Esq.,	Shefford,
L'hon. P. H. Koulton,	Brome.
Thomas Tait, Esq.,	Melbourne.
John Wadleigh, Esq.,	Kingsley.
J. L. Marier, Esq.,	Drummondville.
Joshua Foss, Esq.,	Eaton.
Thomas Gordon, Esq.,	Campion.
P. Hubbard, Esq.,	Standstead.

La compagnie a aussi obtenu la permission de résérer à

L'hon. T. C. Aylwin, M. P. P. Québec.

D. M. Armstrong, M. P. P. Berthier.

Dr. Bonhöffer, M. P. P. St. Hyacinthe.

Et généralement aux principaux Messieurs d'influence dans le Canada Est.

Sherbrooke, 28 août 1844.

Les journaux anglais et français dans Montréal et Québec, sont requis d'insérer l'annonce ci-dessus, une fois par semaine, jusqu'à contre ordre.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PLASTRES pour l'année, et CINQ PLASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent endosser avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, ou chez MM. FABRE et LERROTON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion, 2d. 6d.

Chaque insertion subséquente, 7d.

Dix lignes et au-dessous, 1re insertion, 8d.

Chaque insertion subséquente, 9d.

Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne, 1d.

Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PTRE.

PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PTRE.

IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.